

## Déclaration du délégué de la France (Paris, 27 août 1947)

**Légende:** Le 27 août 1947, la délégation française au sein du Comité de coopération économique européenne (CCEE) commente l'avant-projet de mémorandum britannique relatif aux unions douanières européennes.

**Source:** Archives historiques des Communautés européennes, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Organisation de coopération et de développement économiques, OECD. Committee for European Economic Co-operation, CEEC. CEEC 02.

**Copyright:** (c) OCDE / Archives Historiques de l'Union européenne-Florence

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/declaration\\_du\\_delegue\\_de\\_la\\_france\\_paris\\_27\\_aout\\_1947-fr-cc302092-013c-4f8a-8c2f-c410781e5e6a.html](http://www.cvce.eu/obj/declaration_du_delegue_de_la_france_paris_27_aout_1947-fr-cc302092-013c-4f8a-8c2f-c410781e5e6a.html)

**Date de dernière mise à jour:** 02/07/2015

## Déclaration du délégué de la France au Comité de coopération sur les unions douanières (Paris, 27 Août 1947)

La Délégation française considère que l'avant projet soumis par la Délégation britannique est une contribution extrêmement utile à notre travail. Nous sommes au cœur du problème. Nous sommes réunis ici pour répondre à un discours du Général Marshall. Le Général Marshall nous a demandé ce que l'Europe peut faire pour son propre salut. Peut-elle changer les conditions d'une façon telle que l'Europe puisse devenir "viable" et quelles ressources extérieures lui sont nécessaires pour atteindre cet objectif ? Je crois que nous devons toujours avoir présent à l'esprit ce problème, lorsque nous discutons ici.

Nous sommes en présence d'une difficulté, dans le genre de questions que nous discutons en ce moment, qui n'a pas été peut-être suffisamment soulignée : il y a certainement chez tous une arrière pensée qui tient au problème de tous les pays ou de la plupart des pays représentés ici, le problème de la stabilité intérieure, non seulement monétaire, mais je dirais surtout économique. De sorte que ce problème des échanges libéralisés et, éventuellement, de l'union douanière, est rendu beaucoup plus difficile par la conscience que nous avons tous des difficultés immédiates de nos différents pays. Mais je crois que nous devons envisager ce problème dans le cadre du plan Marshall et en supposant que, grâce à la contribution que les Etats-Unis sont susceptibles de nous apporter, ce problème de la stabilité économique intérieure des différents pays pourra être résolu.

Supposant que cette difficulté ainsi réglée, je suis convaincu que nous nous apercevrons qu'un grand nombre de difficultés que nous rencontrons n'existent plus et que, par conséquent, il est possible, en liant bien entendu notre programme d'action définie à l'aide américaine, de présenter dans notre rapport quelque chose de plus précis et plus audacieux.

Je voudrais prendre en premier la question des restrictions, qui est mentionnée dans le document britannique. La Délégation française croit, ainsi qu'il a été exprimé par le Délégué des Pays-Bas, qu'il ne faut pas se borner à considérer les marchandises essentielles. Les marchandises essentielles, on arrive toujours à les échanger, du seul fait qu'elles sont essentielles, et les dispositions sont prises à cet effet. La seule restriction à ces échanges, c'est le fait que ces marchandises ne sont pas disponibles en quantités suffisantes. Ce ne sont pas des accords de libéralisation des échanges qui feront que nous aurons plus d'acier ou plus d'azote. Par contre, nous souffrons tous du fait que, dans la vie quotidienne du commerce et de l'industrie de nos pays, nous avons à faire à une multitude d'entraves qui, pour une part, résultent de la surcharge même des différentes administrations. Une quantité importante de main-d'œuvre reste mal employée, alors que souvent, avec des quantités très réduites de matières premières ou de combustibles, elle serait capable de faire un travail productif et de contribuer ainsi, pour les divers pays, à réduire l'écart qu'il y a entre le pouvoir d'achat et la quantité de biens de consommation ou de jouissance dont ces différents pays bénéficient.

On devrait donc envisager, en fonction des possibilités de stabilisation intérieure qui proviendront de l'aide américaine, et en prenant les précautions nécessaires pour ne pas entraver le développement des exportations des pays participants vers les autres pays, de supprimer comme règle générale les restrictions quantitatives et qualitatives ; ces restrictions ne seraient maintenues que pour les produits figurant sur une liste aussi limitée que possible, liste qui devrait être révisée au fur et à mesure que la situation change et que les disponibilités deviennent plus grandes. La suppression de ces restrictions devrait également s'appliquer au tourisme.

Pour ce qui concerne l'union douanière, il ne semble pas que ce soit dans un groupe d'étude que l'on puisse arriver à préparer de véritables décisions. Ces décisions sont le fait des gouvernements et un groupe d'étude, à notre sens, s'il peut faire ou s'il veut faire un travail utile, doit supposer le problème résolu. Si je puis me permettre une comparaison un peu triviale, il ne devrait pas discuter de savoir s'il y a lieu de se marier, il devrait établir un projet de contrat de mariage. Et simultanément, les conversations entre gouvernements et entre délégations devraient se poursuivre pour savoir quels sont les mariages possibles et à quel moment les fiançailles peuvent intervenir. La Délégation française, qui a déjà indiqué l'importance qu'elle attache au développement des échanges européens et à l'extension des espaces économiques de nos divers pays, revient à nouveau sur ce point. Si l'Europe peut devenir "viable", nous sommes absolument convaincus que cela

doit être dans un cadre économique très différent de celui que nous avons connu jusqu'à présent. Il ne servirait à rien de reprendre exactement les mêmes conditions. Nous sommes parfaitement convaincus que nous arriverions finalement aux mêmes difficultés, aux mêmes dangers, et peut-être au même cataclysme.

La Délégation française pense que nous avons actuellement une occasion peut-être unique de parvenir à des décisions essentielles. Comme l'a souligné la Délégation italienne, nous sommes à une période de réorganisation des économies des divers pays. Si cette réorganisation se fait dans les cadres anciens, du fait de ces nouvelles situations acquises, du fait de nouvelles industries qui se seront créées ou développées, nous serons inéluctablement conduits à maintenir les divisions existantes, sinon à les renforcer. Par conséquent, nous sommes devant un problème urgent et il importe que chaque délégation prenne ses responsabilités.